



Ecole privée Saint Joseph
5, rue de la Sablière
85230 Saint Urbain
Tél : 02.51.68.83.54
Mail: ecoleprivee-sturbain@orange.fr
Site internet :
<http://sainturbain-saintjoseph.fr>

BULLETIN D'INFORMATIONS N°12
12 juin 2020

1-Fin d'année scolaire :

A la date d'aujourd'hui, le protocole imposé par le gouvernement n'a pas évolué. Si les conditions d'accueil devaient évoluer, nous vous tiendrions bien sûr informés.

Dans le cas où il n'y aurait pas de changement, nous réfléchissons à accueillir par petits groupes et pour 2 journées les élèves de PS et MS. Cela serait possible avec l'aide de parents bénévoles de l'APEL et permettrait aux élèves dont les familles le souhaitent de reprendre contact avec l'école et leurs copains, de se préparer à la rentrée prochaine. Nous vous enverrons des infos en début de semaine prochaine.

Le contexte de cette fin d'année scolaire n'a pas permis d'évaluer votre enfant comme nous le faisons d'habitude. Vous ne recevrez donc pas le livret d'évaluations et l'appréciation de l'enseignante comme chaque année en juin. Par ailleurs, vous pouvez considérer que votre enfant passe dans la classe supérieure, sauf si vous avez déjà été informés de son redoublement.

Nous avons conscience des difficultés que vous avez pu rencontrer avec le « travail d'école » fait à la maison et nous vous remercions sincèrement pour votre implication et votre dévouement.

A la rentrée, nous aurons face à nous des élèves qui ont vécu une crise sanitaire importante, crise qui aura bouleversé leur quotidien, leurs habitudes et n'aura pas permis de travailler dans des conditions optimales de réussites. Au-delà de l'aspect scolaire, cette crise aura peut-être généré du stress, des angoisses et des questionnements. Notre rôle sera donc de démarrer cette rentrée avec bienveillance. Ce qui n'a pas été fait, n'a pas été vu ou n'a pas été acquis cette année le sera l'année prochaine. Nous mettrons tout en œuvre pour cela. Il est donc important pour vous, pour eux et pour nous de ne pas stresser et de ne pas dramatiser mais au contraire, de rester confiants !

Nous ferons des évaluations en début d'année scolaire (octobre ou novembre) et organiserons des rencontres avec vous à ce moment-là. Bien entendu, si vous souhaitez nous rencontrer avant, cela restera possible.

2-Calendrier :

Vacances d'été : les enfants seront en vacances du jeudi 2 juillet 2019, après la classe, au mardi 1^{er} septembre 2020, au matin.

3-APEL:

Cette année, il n'a pas été possible d'organiser les traditionnelles photos de classe. Toutefois, pour garder un souvenir de cette année scolaire, les parents de l'APEL ont commandé des tirages des photos de classe, qui avaient été prises pour le calendrier, et ont décidé d'en offrir une à chaque élève. Votre enfant la recevra prochainement.

Les commandes des gâteaux Bijou sont disponibles à l'école. Vous pouvez passer les récupérer pendant les jours de classe.

4-OGEC:

L'OGEC organise une **vente de jus de pommes** :

Le vendredi 26 juin de 18 h à 19h

Au local de l'OGEC (à côté de la Mairie).

1 bouteille : 2€10

1 lot de 6 bouteilles : 12€

1 lot de 12 bouteilles : 23€

Les commandes de jus de pomme effectuées avant le confinement seront également disponibles à cette date.

Vide -grenier : dimanche 2 août,

A la zone de loisirs de St Urbain,

Inscription auprès de l'OGEC

5-Cantine :

Voici un message de la mairie concernant le restaurant scolaire pour cette fin d'année :

En ce qui concerne la cantine scolaire les règles restent les mêmes pour le moment. Il faut continuer à inscrire votre enfant auprès de la mairie à l'adresse suivante

accueil@sainturbain.fr Cette inscription est **obligatoire** pour que votre enfant puisse être

accueilli au sein du service de restauration dans de bonnes conditions. Le nombre de places est limité en fonction des règles de distanciations sociales.

Pour les tickets de cantine, le Conseil Municipal doit se prononcer lors de sa réunion du 16 juin. Il sera demandé 1 ticket toutes les 2 présences de l'enfant sur le temps du midi ou bien 1 ticket toutes les 3 présences. Vous recevrez un message vous informant des modalités retenues et du nombre de tickets qu'il vous sera demandé de fournir. (Les tickets utilisés pour acheter votre pique-nique à la boulangerie sont indépendants de ce calcul. Il s'agit d'un moyen de paiement).

Enfin sachez que les tickets non utilisés sur l'année scolaire 2019-2020 seront réutilisables pour l'année scolaire prochaine 2020-2021. Le prix du ticket de cantine (3.55 €) reste le même ainsi que la couleur des tickets.

Pour les familles changeant leur enfant d'école un remboursement exceptionnel des tickets restants sera effectué sur présentation du certificat de radiation.

Pour les familles ayant des enfants uniquement en CM2 un remboursement exceptionnel des tickets sera effectué. Vous avez également la possibilité de vous arranger en revendant les tickets restant à des connaissances.

Nous sommes conscients des désagréments que cela engendre mais il nous est très difficile de maintenir ce service quand nous ne pouvons accueillir que 15 enfants en même temps dans la salle de restauration.

Comptant sur votre compréhension

6-Chœur d'enfants:

Pour « Semer la Joie », l'espérance, la paix, la beauté, le bonheur dans ce temps de crise sanitaire un Chœur d'enfants et de jeunes est lancé par le Père René GUILLET et par Elisabeth WALES pour septembre 2020, (inscription dès ce mois de juin). Ce groupe est ouvert à tous les enfants et jeunes - garçons et filles à partir du CE1, toutes écoles, collèges et lycées de Vendée.

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site de l'école.